

Procès Verbal -

Compte rendu sommaire du conseil communautaire du 03 avril 2025 et Extrait des délibérations

L'an deux mille vingt-cinq, le trois avril à vingt heures, le conseil communautaire de la Communauté d'Agglomération du Grand Verdun s'est réuni en séance publique, légalement convoqué le vingt un mars deux mille vingt cinq, à la salle des fêtes de Thierville, sous la présidence de M. Hazard, Président.

	Présent	Excusé	Délégation pouvoir article L2121-20 CGCT	Observation
Monsieur HAZARD	x		Pouvoir de M Laparra	
Monsieur ANTION	x		Pouvoir de M Colautti	
Madame MUNERELLE	x		Pouvoir de M.Duret	
Madame THIL	x			
Monsieur THOMAS	x			
Monsieur DEHAND	x			
Madame GERARD	x			
Monsieur CORTIAL	x		Pouvoir de M Griggio	
Monsieur VELAIN	x			
Monsieur GRIGGIO		x	Pouvoir à M Cortial	
Monsieur COLAUTTI		x	Pouvoir à M Antion	
Madame SCHWEITZER	x		Pouvoir de Mme Jacquinet	
Monsieur FALQUE	x			
Monsieur AMBROSIO	x			
Monsieur GOEURIOT	x			
Monsieur DURET		x	pouvoir à Mme Munerelle	
Monsieur LORANS	x			
Monsieur BROCARD	x			
Monsieur CHAZAL	x			
Madame COUPADE		x	pouvoir à M Libert	
Monsieur SAINT-VANNE (Charles)				
Monsieur LONG				
Monsieur MICHELET				
Monsieur LAPARRA		x	Pouvoir à M Hazard	
Monsieur STCHERBININE	x		Pouvoir de M Lahausse	
Madame COLLIGNON	x			
Monsieur PONCELET	x			
Monsieur ADDENET	x			
Monsieur JACQUINOT	x			
Monsieur VERNEL				
Madame PELISSIER	x			

Madame PROT	x		
Monsieur MAGISSON	x		
Monsieur LEFRAND	x		
Madame JACQUINET-DEBEAUMOREL		x	Pouvoir à Mme Schweitzer
Madame BOURDIN-WATRIN	x		
Monsieur HENRY	x		
Madame BATTOU			
Monsieur WEISSE	x		
Monsieur ROUARD	x		
Madame CASAGRANDE	x		
Madame MOUNZER	x		
Madame DE PALMA-ANCEL	x		
Monsieur BEAUMET	x		Pouvoir de M Grzymlas
Madame SANTUS			
Monsieur HIRAT			
Madame GHEWY			
Madame RICHARD			
Monsieur BROCHET	x		
Madame ANRIFIDINE			
Monsieur WEISS	x		
Monsieur REVEANI	x		
Monsieur BURATI	x		
Monsieur LAHAUSSE		x	Pouvoir à M Stcherbinine
Monsieur LIBERT	x		Pouvoir de Mme Coupade
Monsieur GRZYMLAS		x	Pouvoir à M.Beaumet

Le conseil communautaire constate que le Quorum est atteint. Il nomme Monsieur Quentin BROCHET en qualité de secrétaire de Séance et Freddy KESSEL, DGS, en qualité d'auxiliaire de séance.

Le conseil s'est ouvert à 20h08.

#### Ordre du jour

L'ordre du jour est modifié pour rassembler les 3 projets concernant le tourisme.

#### **Procès Verbal Séance du 18 décembre 2024**

Rapporteur	Monsieur HAZARD	
Pour	Abstention	Contre
Unanimité	/	/

Pas de débat

Le Conseil communautaire, à l'unanimité,

**PREND ACTE du Procès Verbal de la séance du 18 décembre 2024.**

**Compte rendu des décisions des Bureaux des 22, 28 janvier et 11 et 19 mars 2025**

Rapporteur	Monsieur HAZARD	
Pour	Abstention	Contre
Unanimité	/	/

Pas de débat

Le Conseil communautaire, à l'unanimité,

**PREND ACTE des décisions du Bureau**

**Examen et vote du Budget Primitif 2025 - Budget PRINCIPAL**

Rapporteur	Madame GERARD	
Pour	Abstention	Contre
Unanimité	/	/

Mme Gérard expose le projet

Arrivée de Mme Casagrande, de M. Prot et M. Thomas

M. Hazard ajoute qu'au chapitre 011, l'énergie, depuis 2 ans il y a une baisse du coût de la viabilisation à souligner en raison d'une déflation des cours du gaz et de l'électricité. Il y a également une bonne gestion de la collectivité par des mesures rigoureuses et des travaux d'investissement dans les bâtiments (neuf et rénovation énergétique) et le déploiement des leds, amenant à 37% d'économie d'énergie et 22% de baisse de la consommation énergétique. La CAGV n'a pas eu à couper l'éclairage la nuit grâce aux économies globales et aux leds déployées, sauf volonté express d'une commune.

Il rappelle que le vote du budget en avril fait que le premier trimestre n'a pas permis de dépenser plus d'un quart du budget de l'année précédente

Concernant le personnel, il y a surtout la décision de l'Etat d'augmenter les cotisations CNRACL qui feront 200 \* 4 dans 4 ans. L'augmentation n'est donc pas due à une ouverture des vannes sur les recrutements, le nombre d'ETP est resté quasiment inchangé : le non remplacement de départs a été compensé par des créations dans d'autres directions. Il évoque à ce titre que 50% des métiers existant aujourd'hui disparaîtront dans les années à venir.

Sur les résultats, il estime que la situation est saine avec peu d'endettement et indique que l'autofinancement est à 16,31%.

Il rappelle que les impôts n'ont pas augmenté et n'augmenteront pas.

Sur les investissements plusieurs projets vont prendre fin. La Micro Folie va être inaugurée le 26 avril prochain qui fera la fierté de Verdun car c'est un projet national via La Villette, elle rayonnera sur les communes voisines car elle sera itinérante, comme l'Ambul/Encre.

Il explique que tant que la notification des subventions d'Etat n'est pas intervenue, les travaux à l'école Jules Ferry ne seront pas lancés et regrette la fragilité économique que cela amène pour les entreprises. Il calcule que si la notification n'arrivait que première quinzaine de juillet, les marchés ne seraient lancés que fin août car le champ contractuel est limité en été, qu'ainsi les marchés seraient attribués en octobre et les travaux ne débuteraient qu'en janvier suivant. Il précise que de son côté le département n'apportera aucune subvention sur cette politique d'appui au territoire.

Il estime cependant que malgré le contexte économique difficile, le territoire du Grand Verdun est prêt et qu'il reste innovant.

Il rappelle que l'agglomération fête ses 10 ans cette année et qu'il s'agit de voter le dernier budget de sa 21ème mandature.

Le Conseil communautaire, à l'unanimité,

**ADOpte le BUDGET PRIMITIF de la Communauté d'Agglomération du Grand Verdun pour l'exercice 2025 présenté par chapitre en section de fonctionnement et en section d'investissement sans aucune exception.**

#### Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères TEOM 2025

Rapporteur	Monsieur Dehand	
	Abstention	Contre
Unanimité	/	/

M.Dehand explique qu'il y a eu des dépenses pour les container enterrés, la collecte des biodéchets etc qui ont obtenu de bons résultats en 2024 avec une baisse de 850 tonnes des OMR. 298 tonnes de biodéchets collectés depuis le déploiement des abris-bacs et il espère que la tendance se maintienne pour contenir les dépenses. Le gestionnaire de la déchetterie fait des efforts pour le tri et baisser le tout venant. Il explique que ce dernier devrait coûter moins cher en 2025 car il y a un travail mené pour augmenter l'incinération de ces déchets, ce que ne peut être fait que si il contenait moins de plâtre. Actuellement, il contient encore beaucoup de plâtre qui demande alors d'être traité sur un autre site induisant de la TGAP. En conséquence, si il y avait moins de plâtre, il y aurait moins de TGAP.

M.Hazard rappelle que la CAGV faisait partie des plus mauvais élèves en 2014 et que, depuis, les OMR ont baissé de plus de 1500 tonnes. Il ajoute que la CAGV fait partie des quelques collectivités qui ont appliqué la loi au premier janvier 2024. Sans les composteurs individuels ça n'aurait pas marché aussi bien. Il la compare aux autres collectivités en disant que la TOM a baissé, alors que celles qui sont passées à la ROMI ont dû augmenter leurs taux. Il pense que moins de 20% de collectivités n'ont pas augmenté leurs taux car les parlementaires ont augmenté la TGAP. Or, grâce à l'incinération que la collectivité a mis en place à Chalon, le Grand Verdun est moins touché par cette augmentation de TGAP et a pu éviter d'augmenter ses taux. Ceux qui continuent à enfouir subissent cette augmentation.

Le Conseil communautaire, à l'unanimité,

**VOTE le taux de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) à 11,24 % sur l'ensemble de la Communauté d'Agglomération du Grand Verdun pour 2025**

**Fixation des taux d'imposition 2025**

Rapporteur	Madame GERARD	
Pour	Abstention	Contre
Unanimité	/	/

Sortie de Fabrice WEISSE

Le Conseil communautaire, à l'unanimité,

**VOTE** les taux suivants pour l'année 2025 :

- Taxe sur le foncier bâti **15.63 %**
- Taxe sur le foncier non bâti **14.71 %**
- Taxe d'habitation additionnelle **21.92 %**
- Contribution Foncière Economique **23.08 %**

**Examen et vote du Budget Primitif 2025 - Budget Annexe ACTIVITE ECONOMIQUE EN MILIEU RURAL**

Rapporteur	Monsieur CORTIAL	
Pour	Abstention	Contre
Unanimité	/	/

Le Conseil communautaire, à l'unanimité,

**ADOPTÉ** le Budget Annexe ACTIVITE ECONOMIQUE EN MILIEU RURAL de la Communauté d'Agglomération du Grand Verdun pour l'exercice 2025 tel qu'il lui est présenté.

**Examen et vote du Budget Primitif 2025 - Budget Annexe EAU**

Rapporteur	Monsieur THOMAS
------------	-----------------

Pour	Abstention	Contre
Unanimité	/	/

Retour de Fabrice WEISSE

Monsieur THOMAS souligne une erreur matérielle à rectifier : "Les dépenses d'équipement sont ambitieuses et ont fait l'objet d'une présentation au ROB. Elles sont prévues sur l'exercice de 2025 à 1 337 euros HT net" Il faut lire 1 137 000 et non 1 337.

Il explique que le budget ne veut rien dire car la compétence eau potable a été externalisée et qu'ont été consolidés l'ancien budget annexe qui correspondent à la DQP eau et ceux des régies qui étaient eux mêmes une consolidation des budgets. C'est donc illisible à son sens. Il explique que le renouvellement de la DSP est en cours avec des contenus carrés et audacieux.

Arrivée de M.Velain

Le Conseil communautaire, à l'unanimité,

**ADOpte le budget annexe EAU de la Communauté d' Agglomération du Grand Verdun pour l'exercice 2025 présenté par chapitre en section de fonctionnement et en section d'investissement sans aucune exception.**

**Examen et vote du Budget Primitif 2025 - Budget Annexe TRANSPORT**

Rapporteur	Monsieur THOMAS	
Pour	Abstention	Contre
Unanimité	/	/

M.Thomas expose que les recettes du versement mobilité sont maintenues et stabilisées. En dépense ce sont des estimations car la collectivité est en cours de renouvellement de DSP et les coûts du nouveau contrat sont inconnus. Peu d'investissements y figurent car c'est le délégataire qui les réalise.

Le Conseil communautaire, à l'unanimité

**ADOpte le Budget Annexe TRANSPORT de la Communauté d'Agglomération du Grand Verdun pour l'exercice 2025 présenté par chapitre en section de fonctionnement et en section d'investissement sans aucune exception**

**Examen et vote du Budget Primitif 2025 - Budget Annexe PRE**

Rapporteur	Madame SCHWEITZER	
Pour	Abstention	Contre
Unanimité	/	/

Mme Schweitzer explique que le PRE est soutenu par l'Etat et la CAF

Le Conseil communautaire, à l'unanimité,

**ADOpte le Budget Annexe PRE de la Communauté d'Agglomération du Grand Verdun pour l'exercice 2025 tel qu'il lui est présenté.**

**Examen et vote du Budget Primitif 2025 - Budget Annexe ASSAINISSEMENT**

Rapporteur	Monsieur THOMAS	
Pour	Abstention	Contre
Unanimité	/	/

M.Thomas rappelle que là encore la DSP est en cours de renouvellement. La prévision pour la surtaxe d'assainissement sera de l'ordre de l'inflation (2%). En travaux, il liste les travaux en Ville Haute mais aussi le collecteur principal de Thierville, ainsi que les travaux d'amélioration notamment énergétique sur la station d'épuration.

Il y a quasiment un schéma directeur en Assainissement, tout comme pour les eaux pluviales où il ne reste qu'une commune et un groupement de commune à étudier. Il estime que ce diagnostic devrait pouvoir être validé en mai 2025.

Il explique que le contrat avec l'agence de l'eau a été relancé. L'agence avait arrêté les cofinancements mais ils les reprennent alors collectivité aussi, en reprenant le travail déjà débuté par le passé la collectivité pourra être parmi les premiers à en bénéficier.

M.Addenet demande quels est l'accompagnement existant pour le non collectif en plus de l'AERM?

M.Thomas dit qu'ils cherchent d'autres cofinancement et redéploiement de crédit comme pour couvrir les frais d'étude par exemple. L'AERM n'a présenté les projet que depuis mi-mars, il préfère attendre d'en savoir plus pour en reparler

Le Conseil communautaire, à l'unanimité,

**ADOpte le budget annexe ASSAINISSEMENT de la Communauté d' Agglomération du Grand Verdun pour l'exercice 2025 présenté par chapitre en section de fonctionnement et en section d'investissement sans aucune exception.**

## Requalification de la Ville Haute à Verdun : Adoption du plan de financement de la phase 2 (2025-2026)

Rapporteur	Monsieur HAZARD	
Pour	Abstention	Contre
Unanimité	/	/

M.Hazard introduit en annonçant la date de l'inauguration le 11 juillet prochain et pour saluer l'avancement des travaux. La phase 2 se déploiera sur le secteur de la Roche. Il est satisfait de dire que le préfet a fait du projet de la ville haute un projet sanctuarisé. Il considère qu'il faut à la fois gérer le quotidien et également préparer la ville aux enjeux de l'avenir. Il remercie également la région auprès de qui le Grand Verdun va être éligible à un nouveau financement pour la phase 2. Via le GIP il serait peut être également possible de compenser la perte suite au désistement du département. La ville de Verdun par fond de concours a également participé.

Le Conseil communautaire, à l'unanimité,

**ADOpte le plan de financement prévisionnel présenté,**

**AUTORISE Monsieur le Président à solliciter des subventions auprès des différents organismes financeurs, et à signer tout document utile au bon aboutissement de cette affaire, en sachant qu'il est précisé également que dans le cas les aides accordées ne correspondraient pas aux montants sollicités dans le plan de financement prévisionnel présenté, le solde sera supporté par la part d'autofinancement.**

**Avenant n°2 à la convention de mise à disposition partielle dans le cadre d'un transfert de compétence relatif à la compétence développement économique et développement durable**

Rapporteur	Monsieur CORTIAL	
Pour	Abstention	Contre
Unanimité	/	/

Pas de débat

Le Conseil communautaire, à l'unanimité,

**AUTORISE la signature de l'avenant n°2 à la convention de mise à disposition partielle dans le cadre d'un transfert de compétences relatif à la compétence développement économique et développement durable.**

**Mise en place du dispositif de signalement des actes de violence, de discrimination, de harcèlement et d'agissement sexiste**

Rapporteur	Monsieur HAZARD	
Pour	Abstention	Contre
Unanimité	/	/

M.Hazard souligne que, au-delà d'une question réglementaire, c'est une question d'éthique.

Le Conseil communautaire, à l'unanimité,

**AUTORISE Monsieur le Président à signer la convention d'adhésion au dispositif de signalement des actes de violence, de discrimination, de harcèlement et d'agissements sexistes proposée par le centre de gestion et tous les pièces y afférentes.**

**Adhésion de la Communauté d'Agglomération du Grand Verdun auprès du Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (CEREMA) et désignation d'un représentant**

Rapporteur	Monsieur FALQUE	
Pour	Abstention	Contre
Unanimité	/	/

M.Hazard propose que M.Thomas soit le représentant de la collectivité, il est d'accord.

M.Hazard ajoute que le CEREMA est un centre d'étude de haute compétence, surtout qu'il considère que l'adhésion n'est pas très chère

Le Conseil communautaire, à l'unanimité,

- **APPROUVE l'adhésion au Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement,**
- **DÉCIDE de procéder à la désignation d'un représentant de la CAGV,**
- **DÉSIGNE M. THOMAS comme représentant de la CAGV au sein du CEREMA**
- **AUTORISE Monsieur le Président à signer toutes pièces utiles à cette décision.**

**Convention d'objectifs multipartite - association Transversales**

Rapporteur	Monsieur HAZARD	
Pour	Abstention	Contre
Unanimité	/	/

M.Hazard souligne que c'est un travail de longue haleine de 2 ans. Il annonce que la directrice de la drac va venir à Verdun et visitera les principaux sites culturels. Il dit veiller sur l'avancement des études du théâtre et espère que le MOE sera choisi avant la fin du mandat.

Le Conseil communautaire, à l'unanimité,

**AUTORISE le Président à signer pour la Communauté d'Agglomération du Grand Verdun la convention d'objectifs multipartite entre la Direction Régionales des Affaires Culturelles, le Conseil Régional, le Conseil Départemental, la Communauté d'Agglomération du Grand Verdun et l'association Transversales pour les années 2025 - 2026 – 2027 – 2028.**

**AUTORISE le Président à signer pour la Communauté d'Agglomération du Grand Verdun la convention d'application inhérente avec l'association Transversales**

**convention d'objectifs multipartite avec l'association Contre-Courant MIC 2025-2028**

Rapporteur	Monsieur HAZARD	
Pour	Abstention	Contre
Unanimité	/	/

Monsieur Hazard indique que ce sera l'officialisation de la labellisation SMAC de la MJC qui conforte l'outil au niveau national. C'est une reconnaissance tant de la structure que de tout le travail de l'EPCI depuis des années. Le PETR a fait aussi beaucoup de travail et gère le CTEAC, la Meuse est le premier département à avoir des CTEAC à l'échelle du département, même Commercy y vient.

Le Conseil communautaire, à l'unanimité,

**AUTORISE le Président à signer pour la Communauté d'Agglomération du Grand Verdun la convention d'objectifs multipartite entre la Direction Régionales des Affaires Culturelles, le Conseil Régional, le Conseil Départemental, la Communauté d'Agglomération du Grand Verdun et l'association Contre-Courant MIC pour les années 2025 - 2026 – 2027 – 2028.**

**AUTORISE le Président à signer pour la Communauté d'Agglomération du Grand Verdun la convention d'application inhérente avec l'association Contre-Courant MIC**

## Bilan de la Citadelle Souterraine

Rapporteur	Monsieur VELAIN	
Pour	Abstention	Contre
Unanimité	/	/

M.Hazard précise que l'inauguration était en juillet 2021 et, qu'aujourd'hui, les retours des publics suite aux corrections des quelques difficultés montre qu'ils sont satisfaits de la scénographie. Il a fallu une amélioration de l'accompagnement pour mettre le casque de réalité augmentée notamment. Au début, les gens comparaient avec l'ancienne scénographie, mais la réalité augmentée était une première en France, et l'immersion désormais jugée est réussie. Les élèves qui viennent en échange à Verdun soulignent l'intérêt de cette technologie. Il estime donc que, malgré le risque d'obsolescence, l'emploi nouvelles technologies fait venir la jeune génération qui est le messenger de la paix de demain; et les jeunes adhèrent très largement à la réalité augmentée. Le résultat d'exploitation est d'ailleurs aujourd'hui excédentaire.

Le Conseil communautaire, à l'unanimité, sans les membres du conseil d'administration de la seml : Samuel HAZARD, Jean-François THOMAS, Marie-Claude THIL, Christine GERARD, Patrick CORTIAL, Armand FALQUE, Bernard GOEURIOT, MARYVONNE COLLIGNON, Jean-Marie ADDENET, Diana MOUNZER, ANgelina DE PALMA ANCEL, Fabrice BEAUMET

### **PREND ACTE du bilan de l'opération de la citadelle souterraine**

**EXONERE le maître d'oeuvre représenté par INCA du montant des pénalités estimées par les services.**

**CONSTATE ET PREND ACTE que les délais de l'entreprise Vidélio pour le marché C175828 ont bien été respectés et que l'entreprise doit bien être payée sans pénalité et d'autoriser ainsi monsieur à régler le solde.**

### **DSP Touristique - Rapports délégant**

Rapporteur	Monsieur VELAIN	
Pour	Abstention	Contre
Unanimité	/	/

M. Velain explique globalement que les obligations du délégant ont bien été respectées, quelques améliorations restent à faire mais le délégataire estime qu'il aurait fallu des moyens supplémentaires pour cela. Par exemple, l'ouverture du weekend provoquerait un surcoût conséquent.

M.Hazard ajoute que l'ouverture de la citadelle pendant les fêtes de fin d'année à bien fonctionné

M.Velain abonde car cela permet d'occuper les familles qui se réunissent pour les fêtes. Il estime que la participation au club des partenaires est très intéressante et constructive en fédérant une cinquantaine de personnes à chaque fois.

La salle dans la citadelle n'est cependant pas optimisée. La boutique par contre est très efficiente.

Il ajoute qu'il y a déjà des projections sur 2026 avec le label pays d'art et d'histoire notamment et un nouveau rapprochement à effectuer avec le CMP, l'EPCC, le département notamment.

Le Conseil communautaire, à l'unanimité, sans les membres du conseil d'administration de la seml : Samuel HAZARD, Jean-François THOMAS, Marie-Claude THIL, Christine GERARD, Patrick CORTIAL, Armand FALQUE, Bernard GOEURIOT, MAryvonne COLLIGNON, Jean-Marie ADDENET, Diana MOUNZER, ANgelina DE PALMA ANCEL, Fabrice BEAUMET

#### **ACTE officiellement le rapport opérationnel produit sur l'exécution de la DSP**

#### **Avenant au contrat de délégation de service public entre la Communauté d'Agglomération du Grand Verdun et la SEML Touristique du Grand Verdun : clause de revoyure justifiant un rééquilibrage économique**

Rapporteur	Monsieur VELAIN	
Pour	Abstention	Contre
Unanimité	/	/

M. Velain rappelle que la citadelle n'est pas déficitaire, elle est juste moins excédentaire qu'elle aurait pu l'être. Le modèle économique initial proposé par le MOE avec 145 000 visiteurs ne peut finalement pas être atteint car le taux de rotation est moindre avec moins de personnes dans les nacelles (moitié de monde et deux fois plus de temps) donc c'est impossible de faire mieux. Ce n'est que sur les périodes de faible affluence qu'on pourrait travailler l'attractivité. De plus, l'OT a dû contracter des prêts en période covid. Hormis 2016 17 et 18, il n'y a pas eu d'excédent qui aurait pu revenir à l'agglomération (à l'époque il avait été laissé à l'OT pour lui permettre de développer ses produits.)

M.Lorans se souvient qu'il y a eu un apport en compte courant.

La directrice du service financier précise que c'était une avance de trésorerie.

Le directeur général adjoint précise également que les subventions étaient exceptionnelles car liées au covid mais que ce n'est pas justifiable après. En conséquence, ça devient une participation classique pour rétablir l'équilibre de la DSP. Le résultat est le même mais la sémantique juridique et financière diffère.

M.Henry demande si c'est tous les ans

Il lui est répondu que ça ne portera que sur 2025 car une nouvelle DSP est en cours de conclusion pour les années à venir. Il est rappelé qu'historiquement l'OT était un des très rares OT auto-suffisant grâce à la citadelle et la centrale de réservation de Verdun tourisme qui était une vraie machine à cash. Malheureusement, avec le covid les scolaires ont disparu pendant presque 3 ans. Mais ils sont de retour.

M.Lorans demande si il faut continuer à globaliser

Il lui est répondu qu'il est désormais demandé de séparer et de faire une comptabilité analytique.

Le directeur adjoint ajoute que la nécessité d'un avenant montre bien aussi que le modèle économique n'est plus le bon

M.Velain évoque qu'en 2026 une nouvelle politique touristique qui va fédérer davantage d'acteurs et gagner en lisibilité et en offres packagées pour le territoire

Il précise que l'OT gère aussi le trail et le carnaval sans qu'il y ait de valorisation de leur prestation de quasiment 1,5 ETP sur l'année rien que pour le trail

M.Jacquinet indique que depuis des années il voit, gare de l'est, des publicités pour les départements limitrophes et il souhaiterait qu'il y ait des publicités pour la Meuse aussi gare de l'est

Le Conseil communautaire, à l'unanimité, sans les membres du conseil d'administration de la SEM : Samuel HAZARD, Jean-François THOMAS, Marie-Claude THIL, Christine GERARD, Patrick CORTIAL, Armand FALQUE, Bernard GOEURLOT, Maryvonne COLLIGNON, Jean-Marie ADDENET, Diana MOUNZER, Angéline DE PALMA ANCEL, Fabrice BEAUMET

**AUTORISE la signature du projet d'avenant ci-joint.**

**SPORTS / Travaux d'aménagement intérieur au gymnase René GRATREAUX à Charny - Lancement d'un marché - Plan de financement**

Rapporteur	Monsieur Ambrosio	
Pour	Abstention	Contre
Unanimité	/	/

Départ de M.ROUARD

M.Hazard précise que le département ne finance pas mais que contact a été pris avec la Région

Le Conseil communautaire, à l'unanimité,

**AUTORISE Monsieur le Président à solliciter une subvention au titre de la DETR et/ ou tout autre concours financiers de l'État, à solliciter une subvention auprès du Conseil Départemental de la Meuse et à signer tous les documents utiles au bon aboutissement de cette affaire en sachant qu'il est précisé également que le cas où la ou les aides accordées ne correspondraient pas aux montants sollicités dans le plan de financement prévisionnel, le solde sera supporté par la part d'autofinancement.**

**AUTORISE Monsieur le Président à déposer l'autorisation d'urbanisme et à signer tous les documents nécessaires pour mener à bien cette opération.**

**AUTORISE Monsieur le Président à lancer le marché de travaux correspondant et signer tous les documents s'y rapportant.**

**Travaux de réhabilitation, démolition et/ou réaménagement - Demandes d'autorisation d'urbanisme**

Rapporteur	Monsieur ANTION
------------	-----------------

Pour	Abstention	Contre
Unanimité	/	/

Pas de débat

Le Conseil communautaire, à l'unanimité,

**AUTORISE Monsieur le Président à déposer les autorisations d'urbanisme pour 2025 et à signer tous les documents nécessaires pour mener à bien ces opérations au fur et à mesure de l'année**

**Participation à la mise en oeuvre d'un intervenant social en commissariat et gendarmerie**

Rapporteur	Madame MUNERELLE	
Pour	Abstention	Contre
Unanimité	/	/

Mme Munerelle indique que c'est un appui essentiel dans la résolution de conflits intra familiaux.

M.Hazard souligne le bilan plus que positif de l'agent en place. Ce sont des compétences très spécifiques et depuis le début ce poste a été financé par l'agglomération, tout comme le téléphone " le grave danger". De plus, le CCAS met à disposition gratuitement une maison pour les victimes de violences intrafamiliales et tristement, le taux d'occupation du "Cocon" est très élevé. Il souligne que tous les milieux sociaux sont touchés. Même des personnes hors agglomération en bénéficient. Il décrit la procédure : quand une personne se retrouve aux urgences pour une raison liée à des violences intra familiales, l'hôpital entre en confiance et enquête un peu puis propose le cocon. En effet, souvent la victime veut retourner chez son bourreau car il y a des enfants, donc avoir une maison permet également de mettre les enfants en sécurité. C'est une mesure précurseur et la ministre viendra sûrement pour saluer cette démarche.

Le Conseil communautaire, à l'unanimité,

**AUTORISE le Président ou son représentant à signer la convention relative à la mise à disposition d'un intervenant social par l'association meusienne d'information et d'entraide (AMIE) au profit de la circonscription de sécurité publique de Verdun et du groupement de gendarmerie de la Meuse, PRÉVOIT une subvention à hauteur de 10 000 € pour les années 2024, 2025 et 2026**

**Rénovation de l'école maternelle Jules Ferry**

Rapporteur	Madame THIL	
Pour	Abstention	Contre

Unanimité	/	/
-----------	---	---

Pas de débat

Le Conseil communautaire, à l'unanimité,

**APPROUVE le projet de rénovation de l'école maternelle Jules Ferry.**

**AUTORISE le lancement des procédures de consultation et d'attribution des marchés nécessaires à sa mise en oeuvre.**

**Ruisseau de la Scance, Travaux sur le territoire de la CODECOM Val de Meuse Voie Sacrée**

Rapporteur	Madame	
Pour	Abstention	Contre
Unanimité	/	/

Le Conseil communautaire, à l'unanimité,

de la CAGV.

- **AUTORISE Monsieur le Président à solliciter la Communauté de Communes Val de Meuse Voie Sacrée à l'issue des travaux, afin de récupérer le montant des dépenses engagées pour les travaux réalisés sur son territoire, déduction faite des subventions obtenues.**

- **AUTORISE Monsieur le Président à signer la convention constitutive du groupement de commande et toutes pièces utiles à la réalisation de cette décision.**

**Gratuité exceptionnelle Musée de la Princerie**


**Vacation - Travaux Médiathèque**

Rapporteur	Monsieur HAZARD
------------	-----------------

Pour	Abstention	Contre
Unanimité	/	/

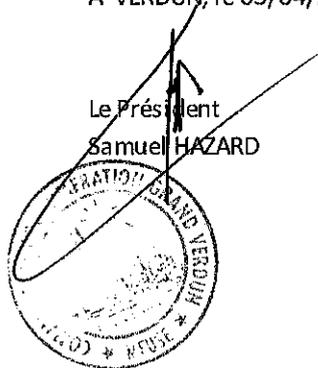
Le Conseil communautaire, à l'unanimité,

**AUTORISE Monsieur le Président à recruter un vacataire pour le suivi des travaux de la médiathèque à un taux horaire de 50 € brut de l'heure**

**Fin du conseil : 22h18**

A VERDUN, le 03/04/2025

Le Président  
Samuel HAZARD



Le Secrétaire de séance  
Samuel AMBROSIO

Pour	Abstention	Contre
Unanimité	/	/

Le Conseil communautaire, à l'unanimité,

**AUTORISE Monsieur le Président à recruter un vacataire pour le suivi des travaux de la médiathèque à un taux horaire de 50 € brut de l'heure**

Fin du conseil : 22h18

A VERDUN, le 03/04/2025

Le Président  
Samuel HAZARD

Le Secrétaire de séance  
Quentin BROCHET



